

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Volume 13. MONTREAL, VENDREDI 5 AVRIL 1850 No. 57.

Discours de M. Donoso Cortés marquis de Valdegamas.

Suite et fin.

Messieurs,
Ainsi, le catholicisme dans l'ordre religieux correspond au républicanisme dans l'ordre politique. Une autre négation se présente, qui est la dernière; en fait de négations il n'y a plus rien au-delà. Après le déiste, après le panthéiste, l'athée s'avance et dit: Dieu ne régit ni gouverne; Dieu n'est ni une personne ni une multitude; Dieu n'existe pas. Et Proudhon vient, Messieurs, et il dit: Il n'y a pas de gouvernement. Ainsi, une négation appelle une négation, comme un abîme appelle un abîme. Au-delà de cette négation qui est l'abîme il n'y a rien, rien que ténèbres, et ténèbres palpables.

Maintenant, Messieurs, savez-vous quel est l'état de l'Europe? L'Europe tout entière est dans la seconde négation et s'avance vers la troisième, qui est la dernière, ne l'oubliez pas. Si on veut que je précise encore plus cette question des dangers que courent les sociétés, je le ferai, avec une certaine prudence toutefois. Chacun sait quelle est ma position officielle; (1) je ne puis parler de l'Europe sans parler de l'Allemagne; de l'Allemagne sans parler de la Prusse qui la représente; de la Prusse sans parler de son roi, que ses qualités éminentes me permettent d'appeler, soit dit en passant, l'Auguste germanique. Dans cette question, l'Assemblée ne parlera de garder pour ce qui touche à l'Europe; ne conservez rien de ce qui touche à la Prusse ni à sa réserve presque absolue; je dirai néanmoins tout ce qui sera nécessaire pour manifester mes idées précises sur les dangers également précis qui menacent l'Europe.

On a parlé ici, Messieurs, du danger que court l'Europe de la part de la Russie, et j'en ai dit pour aujourd'hui et pour longtemps je puis tranquilliser l'Assemblée en lui donnant l'assurance qu'elle n'a pas le moindre danger à redouter de ce côté.

L'influence que la Russie exerce en Europe, Messieurs, elle l'exerce au moyen de la Confédération germanique. Cette confédération a été faite contre Paris, qui était la cité révolutionnaire, la cité maudite, et en faveur de Saint-Petersbourg, qui était alors la cité sainte, la cité du Gouvernement, la cité des traditions restauratrices. Qu'en résulte-t-il? Que la confédération ne fut pas un empire, comme elle eût pu l'être alors, et elle ne fut pas un empire parce que la Russie ne pouvait, en aucun cas, s'accommoder d'avoir en face d'elle un empire allemand et toutes les races allemandes réunies. La Confédération se composa donc de principautés microscopiques et de deux grandes monarchies. Qu'est-ce qui convenait dans l'hypothèse d'une guerre en France? Ce qui convenait à la Russie, c'était que ces monarchies fussent absolues, et ces deux monarchies furent absolues. Voilà, Messieurs, comment il est arrivé que l'influence de la Russie, depuis la formation de la Confédération jusqu'à la révolution de Février, s'est étendue de Saint-Petersbourg à Paris. Mais depuis la révolution de Février, les choses ont changé de face; la tempête révolutionnaire a jeté bas les trônes, brisé les couronnes, hu-

(1) M. le marquis de Valdegamas est ambassadeur d'Espagne à la cour de Berlin.

mié les rois; la Confédération germanique n'existe plus; l'Allemagne aujourd'hui n'est plus qu'un chaos. C'est vous dire, Messieurs, qu'à l'influence de la Russie, qui s'étendait de Saint-Petersbourg à Paris, a succédé l'influence démagogique de Paris, qui s'étend jusqu'en Pologne.

Voilà, Messieurs, la différence: la Russie comptait sur deux alliés puissants, l'Autriche et la Prusse; aujourd'hui on sait qu'elle ne peut compter que sur l'Autriche; mais l'Autriche lutte et luttera longtemps contre l'esprit démagogique, qui est la comme partout, contre l'esprit de race, qui est la plus qu'ailleurs, et enfin elle doit tenir toutes ses forces en réserve pour une lutte possible avec la Prusse. Il en résulte que, l'Autriche étant neutralisée, la Confédération germanique n'existant plus, la Russie ne peut plus compter aujourd'hui que sur ses propres forces. Et savez-vous de quelles forces la Russie a disposé dans les guerres offensives? jamais de plus de 300,000 hommes. Et l'Assemblée sait-elle contre qui ces 300,000 hommes ont à lutter? Contre toutes les races allemandes représentées par la Prusse; contre toutes les races latines représentées par la France; contre la très noble et très puissante race anglo-saxonne, représentée par l'Angleterre. Cette lutte serait insensée, absurde de la part de la Russie; en cas d'une guerre générale, le résultat certain, infaillible, enlèverait à la Russie son rang de puissance européenne et la réduirait à n'être plus qu'une puissance asiatique. Vous voyez pourquoi la Russie fut la guerre, et pourquoi l'Angleterre la vit, et sans la faiblesse chronique de la France, qui n'a pas pu suivre en cela l'Angleterre, sans la prudence autrichienne, sans la très sage prévoyance de la diplomatie russe, la guerre eût éclaté. C'est parce que la Russie n'a pas voulu, n'a pas pu vouloir la guerre, que la guerre n'a pas éclaté au sujet de la question des réfugiés en Turquie.

Ce n'est pas mon opinion cependant que l'Europe puisse longtemps n'avoir rien à redouter de la Russie; je crois tout le contraire, mais pour que la Russie accepte une guerre générale, pour que la Russie s'empare de l'Europe, il faut auparavant les trois événements que je vais dire, lesquels sont, remarquez-le, Messieurs, non seulement possibles, mais encore probables.

Il faut, d'abord que la révolution, après avoir dissout la société, dissolve les armées permanentes; en second lieu, que le socialisme, en dépouillant les propriétaires, éteigne le patriotisme, parce qu'un propriétaire dépouillé n'est pas, ne peut pas être patriote; en troisième lieu, que se réalise la confédération puissante de tous les peuples slaves sous l'influence et le protectorat de la Russie. Les nations slaves comptent, Messieurs, 80 millions d'habitants. Eh bien! lorsque la révolution aura détruit en Europe les armées permanentes, lorsque les révolutions socialistes auront éteint le patriotisme en Europe, lorsque, à l'orient de l'Europe, se sera accomplie la grande fédération des peuples slaves; lorsque dans l'Occident il n'y aura plus que deux armées, celle des spoliés et celle des spoliés, alors l'Europe de la Russie sonnera; alors la Russie pourra se prononcer tranquillement l'arme au bras dans notre patrie; alors le monde assistera au plus grand châtiement qu'ait enregistré l'histoire, ce châ-

timent épouvantable sera le châtiement de l'Angleterre. Contre le colosse qui tiendra d'une main l'Europe et de l'autre les Indes ses vaisseaux ne lui seront d'aucun secours, et cet immense empire croulera, réduit en pierres, et le lugubre fracas de sa chute et sa longue plainte retentiront jusqu'aux pôles.

Ne croyez pas, Messieurs, que les catastrophes finissent là; les races slaves ne sont pas aux poudres de l'Occident ce que les races allemandes étaient un peuple romain; non; les races slaves sont depuis longtemps en contact avec la civilisation; elles sont à demi-civilisées; l'administration russe est aussi corrompue que l'administration la plus civilisée de l'Europe, et l'aristocratie russe ne le cède pas en civilisation à la plus corrompue des aristocraties. Eh bien, Messieurs, la Russie, placée au milieu de l'Europe conquise et protestée à ses pieds, absorbera par tous ses veines le poison qu'elle a bu et qui la tue. La Russie ne tardera pas à tomber en putréfaction; ignorez, Messieurs, le remède universel que Dieu tiendra prêt pour cette universelle pourriture.

Il n'y a contre cette présente éventualité qu'un remède, un seul; le nom de l'avenir est dans l'Angleterre. D'abord, Messieurs, la race anglo-saxonne est la plus généreuse, la plus noble et la plus courageuse du monde; ensuite, elle est la moins exposée au choc des révolutions; je crois une révolution plus facile à Saint-Petersbourg qu'à Londres. Que faut-il à l'Angleterre pour empêcher la complète inévitable de toute l'Europe par la Russie? que lui faut-il?

Il lui faut éviter ce qui la perdrait, la dissolution des armées permanentes par le moyen de la révolution, la spoliation des propriétaires en Europe par le moyen du socialisme, c'est à dire, il lui faut une politique extérieure monarchique et conservatrice; et encore ce ne serait là qu'un palliatif. L'Angleterre, monarchique et conservatrice, peut empêcher la dissolution de la société européenne jusqu'à un certain point et pendant un certain temps; mais l'Angleterre n'est pas assez puissante, n'est pas assez forte pour détruire cette force qu'il est nécessaire de détruire, la force dissolvante des doctrines propagées dans le monde. Pour que le remède vint se réunir au palliatif, il faudrait que l'Angleterre, déjà conservatrice et monarchique, fût catholique; et je le dis, Messieurs, car le remède radical contre la révolution et le socialisme n'est autre que le catholicisme, parce que le catholicisme est la seule doctrine qui en soit la contradiction absolue. Qu'est-ce que le catholicisme? Sagesse et humilité. Qu'est-ce que le socialisme? Orgueil et barbarie; le socialisme, comme Nabuchodonosor, est roi et bête tout ensemble.

La Chambre aura été surprise, sans doute, de ce qu'en parlant des dangers qui menacent la société et le monde, je n'ai pas parlé de la nation française. Il y a une raison à mon silence: la France était naguère une grande nation, aujourd'hui, ce n'est plus même une nation, c'est le club central de l'Europe.

Ainsi, Messieurs, il est démontré: premièrement, que les questions économiques ne sont, ni ne doivent être, ni ne peuvent être les plus importantes de toutes; secondement, que nous ne sommes pas dans un état de tranquillité et de sûreté tel que nous puissions nous consacrer exclusivement à ces questions. Je

vais maintenant combattre la troisième et dernière erreur, qui consiste à affirmer que les économies sont non-seulement possibles, mais encore faciles.

Vous me permettrez, Messieurs, de dire maintenant, comme tout à l'heure, la vérité, rien que la vérité, mais toute la vérité avec la franchise et la bonne foi qui me caractérisent. Aucun de vous, Messieurs, ne mettra en doute cet axiome, que les gouvernements, même ceux qui offrent le plus d'avantages présentent un retour de ces avantages quelques inconvénients; et réciproquement, que même les gouvernements qui présentent les plus grands inconvénients offrent aussi quelques avantages, en compensation de ces inconvénients; et enfin qu'il n'y a point de gouvernements immortels.

A cette tribune, je puis parler en toute liberté des avantages, des inconvénients et même de la mort des gouvernements; car tous ont leurs inconvénients, leurs avantages, et tous meurent.

Eh bien, Messieurs, je dis qu'en compensation des très graves inconvénients que présentent les gouvernements absolus, ils ont un grand avantage, c'est qu'ils sont relativement à bon marché; et je dis qu'en compensation des grands avantages qu'offrent les gouvernements constitutionnels, ils ont un très grave inconvénient, c'est qu'ils sont très chers. Je n'en connais pas de plus cher que le gouvernement républicain; et en raisonnant par analogie, il est facile de prévoir le sort de chacun de ces gouvernements. Ce qu'il y a de plus probable, c'est que les gouvernements absolus, partout où ils existent, périront par la banqueroute. Voilà ma conviction intime.

Il y a un seul moyen de faire des réformes et de grandes réformes économiques: c'est le licenciement total ou le licenciement partiel des armées permanentes. Ce licenciement pourrait garantir pour un temps les gouvernements de la banqueroute; mais il serait la banqueroute de la société entière; parce que Messieurs, et ici j'appelle toute votre attention, les armées permanentes empêchent seule aujourd'hui la civilisation d'aller se perdre dans la barbarie. Nous assis-tions à un spectacle nouveau dans l'histoire, nouveau dans le monde. Le monde a-t-il jamais vu, si ce n'est aujourd'hui, qu'on marche à la civilisation par les armes, et à la barbarie par les idées? Voilà ce qui se voit au moment où je vous parle.

Ce phénomène est si grave, si étrange, qu'il exige quelque explication. Toute vraie civilisation vient du christianisme. Cela est si certain que la civilisation tout entière s'est trouvée dans la zone chrétienne; hors de cette zone il n'y a pas de civilisation, tout est barbarie; et avant le christianisme il n'y a pas eu de peuples civilisés dans le monde, pas même un seul.

Pas un seul, Messieurs, je dis qu'il n'y a pas eu de peuples civilisés, car le peuple grec et le peuple romain n'ont pas été civilisés, ils ont été cultivés, ce qui est fort différent. La culture est le vernis, et rien de plus que le vernis de la civilisation. Le christianisme civilise le monde; il l'a civilisé par trois moyens: En faisant de l'autorité une chose invio-

lable; en faisant de l'obéissance une chose sainte; en faisant de l'abnégation et du sacrifice, ou pour mieux dire de la charité une chose divine. Voilà de quelle manière le christianisme a civilisé les nations. Eh bien! et ici repose la solution de ce grand problème, les idées de l'inviolabilité de l'autorité, de la sainteté de l'obéissance et de la divinité du sacrifice, ces idées ne sont plus aujourd'hui dans la société civile, elles sont dans les temples où on adore le Dieu de justice et de miséricorde, et dans les camps où l'on adore le Dieu fort, le Dieu des batailles, sous les symboles de la gloire. Parce que l'Eglise et l'armée sont les seules qui conservent intactes les notions de l'inviolabilité de l'autorité, de la sainteté de l'obéissance et de la divinité de la charité, elles sont aujourd'hui les deux représentants de la civilisation européenne.

Je ne sais, Messieurs, si votre attention a été frappée comme la mienne par la ressemblance, par la presque identité entre deux personnes qui paraissent les plus distinctes et le plus contraires, je veux dire entre le prêtre et le soldat: ni l'un ni l'autre ne vit pour soi; ni l'un ni l'autre ne vit pour sa famille; pour l'un et pour l'autre la gloire est dans l'abnégation, dans le sacrifice. La charge du soldat est de veiller à l'indépendance de la société civile. La charge du prêtre est de veiller à l'indépendance de la société religieuse. Le devoir du prêtre est de mourir, de donner sa vie comme le bon pasteur pour ses brebis. Le devoir du soldat est de donner comme un bon frère sa vie pour ses frères. Si vous considérez l'appât de la vie du prêtre, le sacerdoce vous paraîtra, et il l'est en effet, une véritable milice. Si vous considérez la sainteté du ministère du soldat, la milice vous paraîtra comme un véritable sacerdoce. Que deviendrait le monde, la civilisation, l'Europe s'il n'y avait ni prêtres ni soldats? Et maintenant, Messieurs, si, après l'exposé que je viens de faire, quelqu'un croit qu'on doit licencier les armées, qu'il se lève et le dise. S'il n'y a personne, Messieurs, je me ris de toutes vos économies, car elles sont toutes des utopies. Savez-vous ce que vous prétendez faire quand vous voulez sauver la société avec vos économies sans licencier l'armée? Vous prétendez éteindre l'incendie de la nation avec un verre d'eau. Voilà ce que vous prétendez. Il est donc démontré, comme je me suis proposé de le démontrer, que les questions économiques ne sont pas les plus importantes, que l'occasion n'est pas venue de les traiter ici exclusivement, et que les réformes économiques ne sont pas faciles, et jusqu'à un certain point ne sont pas possibles.

Quelques orateurs ont dit à l'Assemblée qu'en votant pour l'autorisation (de continuer à lever l'impôt sans budget) on votait contre le gouvernement représentatif; je m'adresserai à ces orateurs et leur dirai: Vous voulez voter pour le gouvernement représentatif? Eh bien! votez l'autorisation qu'on vous demande pour le gouvernement; votez-la, car si les gouvernements représentatifs vivent de discussions modérées longues, les discussions interminables les tuent. L'Allemagne, Messieurs, vous donne un grand exemple, si toutefois l'expérience et les exemples doivent servir de quelque chose. L'Allemagne a eu en même temps trois assemblées constituintes: une à Vienne, une à Berlin, une à Francfort: la

FEUILLETON.

Conversion d'une famille protestante.

PAR MADAME CAMILLE L...

Suite.

Madame S... faisait porter tous ses efforts sur Emilie et, quoique Anna fût présente non seulement elle ne s'adressait pas à elle, mais elle parlait à demi-voix et à mots couverts, se disant que, lorsqu'elle aurait gagné l'année, il lui semblerait plus facile d'atteindre celle-ci, dont elle redoutait maintenant la rudesse et le pénitencement. Elle écoutait cependant, cette frondeuse Anna; et d'abord, trépanant d'impatience, elle avait envie de courir chez elle et de dire à ses parents de ne plus laisser Emilie près de Mme S...; puis, prêtant encore l'oreille, la curiosité l'arrêtait; bientôt ce fut le cœur qui fut atteint, et ce cœur alors s'étonnait de peu de progrès que ce qu'elle entendait faisait sur celui de sa sœur. Elle ne dit rien pourtant; elle eut l'énergie de contenir en elle ce qui s'y passait, afin de s'aguerir dans le silence de la réflexion, et, quand ensuite elle parlerait, de ne plus reculer devant aucun obstacle. En attendant, pour mieux s'instruire, elle faisait de brusques questions, auxquelles répondait toujours victorieusement le docteur et son valet de chambre. Quand elle sut tout ce qu'elle voulait savoir, quand elle fut bien convaincue, cette enfant, de treize ans, se présente un

matin devant Mme W... Vous dites votre Credo, ma mère; expliquez-moi, si'il vous plaît ces paroles: Je crois à la rémission des péchés. La pauvre femme, dont la conscience délicate avait mille fois tremblé en songeant à ses fautes présentes et passées, s'efforça de se calmer elle-même et de satisfaire sa fille, en lui disant qu'elle croyait que, quand elle avait offensé Dieu, si elle en était repentante et si elle lui en demandait bien pardon, son péché lui était remis et pardonné. Je l'espère aussi, répondit Anna; mais je pourrais me tromper, et je veux en être sûre. Or rien de plus facile. Je ne sais comment vous, ma mère, vous entendez ceci? Pour moi, je vois dans l'Evangile que celui que vous appelez Christ a dit à ses apôtres: Ce que vous remettrez, sera remis. J'ai donc à un apôtre (les prêtres catholiques le sont); j'ai, je dirai tout ce que j'ai fait depuis que je me connais, et, quand il m'aura dit: Allez en paix, je m'en irai dans la paix. Voyez-vous, ma mère, tout ce que vous pourriez dire, tout ce que vous pourriez faire, n'empêchera pas cela. Je vous dois obéissance pour toutes les choses de ce monde; pour celle de l'autre, c'est à moi à me décider.

Pétrifiée d'inquiétude et de douleur, et sachant à quel point elle redoutait son père, la pauvre mère ven menaçant et lui dit qu'elle allait l'appeler. Hors d'elle-même, Anna s'élança à la porte et cria de toutes ses forces: Papa! papa! Il descendit. Effrayé des larmes de la mère, de l'état violent dans lequel il voyait la fille, il fut quelque temps sans com-

prendre; mais, quand sa femme lui eut tout expliqué, il accabla des plus grands reproches et des plus terribles menaces l'enfant qui l'écartait toute pâle, mais ferme sur ses pieds. Puis, dit-elle, mais ne défendez rien; car, par les raisons que j'ai dites à ma mère, je ne vous obéirais pas. D'ailleurs, ce n'est plus chose à faire. On vous dit que je veux être catholique; on ne dit pas bien; ce n'est pas cela; je le suis. Vous pouvez, il est vrai, retarder les cérémonies de l'abjuration; mais l'abjuration qui est déjà faite dans mon âme, vous n'y pouvez rien. Sortez; s'écria le père! Oui, je sors, je me retire; mais, ne l'oubliez pas, je me retire catholique.

Certes, humanement, on pouvait bien penser que M. et Mme W... allaient prendre de grandes précautions et éloigner leurs enfants du contact si dangereux de Mme S...; mais il y avait là quelque chose qui n'était point humain et qui les conduisait à leur insu. Ils haïssaient les doctrines; mais ils aimaient tant le cher ange qu'ils appelaient le gardien de leur famille! Il faut dire aussi que rien n'égalait la prudence, la sagesse, les délicates précautions et l'attente pleine d'espérance et de calme qui, en Mme S..., venait à seconder l'œuvre de Dieu. Les parents et les enfants s'entretenaient donc toujours, et chose plus étonnante encore, M. W..., à qui elle n'osait parler d'Anna depuis la scène qui avait eu lieu M. W... la lui raconta lui-même et lui dit: C'est cela du caractère! Elle est toute virile cette petite.

Bien Emilie, gagnée à son tour, demanda à

entrer avec sa sœur dans la pension des Dames du Sacre-Cœur, Mme S... appuya cette demande, qu'elle avait inspirée, et, qui le croirait? les parents y consentirent, croyant avoir remédié à tout en disant à leurs filles que, si elles se faisaient catholiques tout à fait, ils les abandonneraient et les renonceraient entièrement, mais qu'ils étaient bien aises de leur donner une bonne éducation. Rien n'égalait la naïve ingénuité avec laquelle Mme W... me racontait souvent pour quoi et comment elle s'était décidée et avait fait consentir son mari à mettre ses filles dans cette maison-là.

Les chères petites y complétèrent leur éducation religieuse; mais il fut décidé, après de sérieuses consultations, que pour l'abjuration on attendrait, à moins de circonstances pressantes le consentement du père et de la mère. L'Eglise, quoiqu'en disant ses détracteurs, l'Eglise, si elle est pleine d'ardeur et de désir, est aussi pleine de prudence, et si elle sait saisir les uns avec une victorieuse autorité, elle sait aussi ménager et atténuer les autres avec une sainte patience.

Florence, restée seule, ne quittait presque plus sa bonne amie, qui sut changer pour elle la nourriture plus solide qu'elle donnait à ses sœurs en lait, en miel, en jujus et en douceurs. Déjà sa petite conquête la suivait à l'église et y restait près d'elle des temps si longs que j'en étais étonnée par la turbulence vivacité de cette enfant. Ne craignez-vous pas de la fatiguer, disais-je? Oh! que non! Demandez-lui plutôt: Florence, à présent, il t'arrive la

sainte Vierge. Et le bon Dieu encore plus, ajoutait la petite fille en caressant avec câlinerie sa chère bonne amie. Tu crois donc qu'il est là, dans l'église, mon enfant? Il est partout, répondit-elle en rougissant. Le reste viendra plus tard, me dit, pleine de joie, l'heureuse institutrice; et une pressant la main: Ils y viendront tous, oui, tous; pas un n'échappera. Il faudra peut-être un an, deux ans, trois ans; mais ils y viendront tous.

Cherchant cependant son espoir sublime, elle se contentait de tout quitter pour les suivre chez eux et de les faire ensuite tout quitter eux-mêmes pour la suivre à l'église, où elle ne leur laissait manger ni une grande messe, ni une bénédiction du Saint-Sacrement, ni un sermon. Si le mari et la femme se distraient un instant et parlaient ensemble, un signe, à la douce et à l'autorité duquel il était impossible de résister, les rappelait à l'ordre. Quand la sainte Hostie s'élevait de l'autel, elle les regardait et ils baissaient la tête. Si jamais, disait M. W..., je crois à quelque chose, ça sera à nos anges: on voit un qui même mon corps où il vent.

En l'absence de ses amis, cet ange de M. W... travaillait pour lui. Elle écrivait sans relâche et préparait des arguments pour le tirer d'abord de l'incrédulité; puis des réponses à tout ce qu'il pourrait dire ensuite en faveur de la religion protestante; qu'il lui eût été si commode, à lui, de choisir, et à sa famille de garder. Tant de saints, de persévérants et de sages efforts pouvaient-ils être perdus? Oui, ils le

première est morte sous un décret impérial : un décret royal a tué la seconde ; quant à l'assemblée de Francfort, cette assemblée, composée des sages les plus éminents, des plus grands patriotes, des philosophes les plus profonds, qu'en a-t-on fait ? Qu'est-elle devenue ? Jamais le monde ne vit un sénat aussi auguste et une fin aussi lamentable : née au milieu d'une acclamation universelle, elle est tombée sous d'universels sifflets.

L'Allemagne la plaça comme une divinité dans un temple, et cette même Allemagne la laissa mourir comme une prostituée dans une taverne.

Voilà, Messieurs, l'histoire des assemblées de l'Allemagne. Et savez-vous pourquoi elles moururent ainsi ? Je vais vous le dire. Elles sont mortes ainsi parce qu'elles n'ont rien fait et n'ont rien laissé faire, parce qu'elles n'ont pas gouverné et n'ont pas laissé gouverner, parce que, après une année de discussion, il n'est rien sorti de leurs interminables débats ; rien, un peu de fumée.

Elles aspirèrent à la dignité de reine : Dieu les rendit stériles et leur retira jusqu'à la dignité de mères. Députés de la nation, veillez à la vie des Assemblées espagnoles ! Et vous, Messieurs, de l'opposition conservatrice, veillez à votre avenir, veillez à l'avenir de votre parti. Nous avons toujours combattu réunis, combattons encore réunis. Votre divorce est sacrilège ; la patrie vous en demande compte un jour de ses grandes infortunes. Ce jour peut-être n'est pas loin ; l'esprit qui ne le croit pas possible est frappé d'un aveuglement incurable. Si vous êtes bellicieux, si vous voulez combattre, gardez vos armes pour ce jour. Ne précipitez pas, ne hâtez pas les combats ! Sa peine ne suffit-elle pas à chaque heure, à chaque jour son angoisse, son travail à chaque mois ? Lorsque arrivera le jour de la tribulation, l'effroi sera tel que nous appellerons frères ceux-même qui sont nos adversaires politiques ; vous vous repentirez alors, quoique bien tard, d'avoir appelé ennemis ceux qui sont vos frères !

(L'orateur s'assied au milieu d'applaudissements répétés et prolongés, et reçoit de nombreuses félicitations.)

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 5 AVRIL 1850.

Le Witness contre nos établissements religieux.

Par les extraits que nous donnâmes, il y a quelques semaines, de certains écrits concernant les propriétés religieuses des catholiques du Bas-Canada, nos lecteurs ont déjà pris connaissance de la croisade turbulente et antiscientifique entreprise par le *Montreal Witness*, contre ces propriétés. Depuis lors, cette feuille a fait un pas considérable en avant. Elle a fait un appel chaleureux à tous les "Chrétiens Évangéliques" du Canada, pour former une ligue commune et sans distinction de sectes, contre l'Église de Rome. Dans cet appel nous étions signalés, nous catholiques, comme les ennemis de toute liberté civile et religieuse.

A la suite de cette charitable et vraiment "Évangélique" provocation à une guerre de coalition contre ces pauvres papistes, venaient un article intitulé : LES FONDATIONS (ENDOWMENTS) RELIGIEUSES SONT-ELLES DES PROPRIÉTÉS PRIVÉES.

Le *Witness*, après avoir discuté le sujet, en est venu à cette conclusion que nos propriétés religieuses n'ayant pas été données pour l'avantage individuel des corporations qui les administrent, sont des propriétés publiques et que, par conséquent, elles peuvent être saisies par l'État, à la condition par lui de payer une pension viagère aux membres actuels des corps religieux, jusqu'à la mort de chacun d'eux. Il propose ensuite de faire remettre toutes ces propriétés entre les mains d'une Commission de "Canadiens-Français les plus distingués et les plus droits." (Nous ignorons si déjà des Canadiens-Français sont allés offrir

pouvaient ; car Dieu ne nous doit rien, et, dans ce que nous faisons de meilleur, il n'y a qu'une chose qui soit assurée, c'est le bien être de la vertu, dans lequel, avec la joie de l'arriver qui compte son trésor, on ne peut, malgré les débâcles de l'humilité, s'empêcher de compter les arrhes qu'on reçoit d'un bonheur à venir ; mais, ce à quoi Dieu peut résister, c'est à l'ardeur de la prière, c'est à l'assurance, je dirais presque à l'audace de la foi : elle ne doute jamais ; elle attendit toujours, l'âme paisible et le cœur saisi de confiance et d'amour, le moment de la conversion de ses amis ou plutôt de ceux qu'elle voulait rendre les amis de Dieu. Pour moi, après avoir bien étudié M. W..., et après avoir compté tous les obstacles, je le dis à ma honte, je n'avais presque pas d'espérance ; je crois, faut-il l'avouer ? que je n'en avais point du tout. Plus loin du ciel que Mme S..., j'en saisissais moins les secrets, j'en pénétrais moins les desseins.

Il s'éloignait cependant, l'objet de tant de sollicitudes ; la curiosité qui l'avait d'abord attiré dans nos églises commençait à être satisfaite, il y vint plus rarement et reprit son ardeur pour la chasse, où il passait souvent des journées entières, ne négligeant pas cependant ses travaux scientifiques et littéraires, auxquels il consacrait quelquefois une partie de la nuit. Pourtant, il trouvait encore le temps d'admirer dans le fond de son âme cette femme qui venait aider la sienne dans les soins domestiques auxquels elle était obligée de se livrer, car ils n'étaient pas riches, il admirait la zèle qui, ayant pourvu à tout, pouvait à près cela

leurs services au *Witness* et s'ils trouvaient déjà ici, comme en Suisse, en Italie et ailleurs, de ces honnêtes et pieux catholiques qui se chargent volontiers du fardeau de la nouvelle administration. L'avenir nous révélera peut-être ce fait.)

Cette Commission, (les pensions viagères payées, devrait employer tout le reste des propriétés religieuses à payer l'indemnité que requerrait l'abolition de la tenure seigneuriale. Le *Witness* n'aurait pas d'objection à ce que le tout fût appliqué au profit des Canadiens-Français. Quelle générosité !

Voilà, lecteurs, les plans que forme Satan contre nos Établissements Catholiques. On reconnaît tout d'abord le cachet de ses inspirations. Satan hait l'Église ; les plans du *Witness* sont concertés pour sa destruction. — Satan aime la discorde et le *Witness* attise la flamme et les préjugés contre les pasteurs catholiques du Canada. — Satan s'adresse aux passions pour réussir dans ses desseins : le *Witness* tente la cupidité des mauvais catholiques ; il leur propose le brigandage et l'expropriation. — Satan sème dans le monde ces principes soi-disant et autres, qui menacent aujourd'hui la société d'une destruction complète : le *Witness* le seconde et soutient que nos Corporations Religieuses peuvent être abolies par l'État, sans qu'il ait besoin d'autres motifs, apparemment que d'empêcher ces établissements d'exister la jalousie de leurs ennemis. Du moins, le *Witness* n'en donne guère d'autres, si ce n'est quelques assertions mensongères et calomnieuses, sur les quelles nous reviendrons un autre jour.

Arrêtons-nous un moment et mettons en évidence la tendance immorale et destructrice de l'ordre social, des doctrines du *Witness*. Nos propriétés religieuses, dit-il, ont été données pour des usages et des fins publiques, pour l'État, pour les ôter aux corporations, qui ne possèdent pas la garantie des lois. — Si l'on s'agitait du salut du peuple, nous convenons que l'État pourrait détruire ce qu'il a établi, en se tenant toujours dans les limites de l'ordre social et de la justice. (Et dans ce cas la même, il ne doit pas s'approprier des biens qui ont une destination spéciale, d'après la volonté des donateurs.) Mais, qu'on propose à l'État la destruction de nos Corporations sans que ces Corporations puissent être accusées du moindre manquement à leurs obligations, mais uniquement parce que des sectes jalouses en sentent l'importance pour la prospérité du catholicisme, c'est là une suggestion qui ne peut être faite qu'à l'inspiration du Père de l'Injustice et du Vex.

Quand Henri VIII, d'impudique et tyrannique mémoire, voulut s'emparer des biens des monastères, il eut honte de faire tout simplement ce que le *Witness* propose : il avait encore trop de pudeur pour adopter cette marche. Il voulut, du moins, sauver les apparences en établissant une commission d'enquête, pour lui faire dire un peuple que les monastères ne remplissaient plus les fins de leur existence. Le *Witness* aurait dû, pour sauver son honneur, suggérer une mesure semblable, en faisant nommer pour enquêteurs les "Canadiens-Français les plus distingués et les plus droits" à son sens. De cette façon du moins il eût singé Henri VIII.

Un seul exemple, pour terminer, rendra saillant ce que les doctrines du *Witness* ont de contraire aux premières notions d'équité et de moralité en fait de gouvernement.

Le respectable M. Ant. Girouard laisse le fruit de ses épargnes pour des fins éducationnelles. Son légataire universel consent à le laisser à se desservir de l'administration de la succession en faveur d'une corporation si la Législature voulait en créer une sur les bases par lui proposées. Aujourd'hui, la Législature prenant le *Witness* pour guide, ne devrait pas hésiter à se croire le droit d'abolir la Corporation du Collège de St. Hyacinthe et d'en employer les biens à payer l'indemnité des Seigneurs. Cependant l'Acte d'incorporation du Collège de St. Hyacinthe donnait au légataire de M. Ant. Girouard des garanties qui se trouveraient violées par le rappel de cet Acte. — Nous demandons au *Witness* s'il est permis à l'État plus qu'aux particuliers de violer ses conventions. Nous ne sommes pas au niveau de l'immense savoir de P. P.

demandeur tout et devait ne plus trouver d'obstacles pour occuper Mme W... des choses de l'éternité quand elle l'avait, avec tant de dévouement, secondée dans celles du temps. Aussi demandait-elle, cette chère âme, à se troubler, à se débattre. Elle entreprenait sans cesse des discussions et concevait de temps en temps l'espoir de nous amener à elle au lieu de venir à nous. Voyez donc mon livre, nous disait-elle, en nous montrant son manuel de prières où sont contenues les offices protestants. Oh ! si vous saviez comme c'est beau, comme c'est touchant ! Je vous en prie, prenez-le, et quand vous l'aurez lu, vous me direz ce que vous en pensez. Votre livre ! mais nous le connaissons : Tout ce que vous y trouvez de si ravissant, nous l'avons dans le nôtre ; les beautés seulement que vous avez retranchées, nous les avons gardées, et ainsi nous sommes plus riches que vous : Voilà toute la différence. Confuse, elle reprenait son livre avec la petite bouderie d'un enfant.

Elle passait sa vie à se désoler de nos discussions, qui lui étaient la paix, et à nous poursuivre pour recommencer ces discussions. Lisant à mesure les savantes controverses de Mme S..., elle s'éclairait peu à peu et finissait de douleur à chaque nouveau rayon de lumière, car la colère, la haine peut-être deson mari, la ruine de ses enfants, voilà ce que toutes les lueurs qui brillèrent à ses yeux lui faisaient découvrir, voilà ce qui, se dressant devant la vérité, l'empêchait, quoiqu'elle la vit, de courir à elle et d'en recevoir le baiser de paix. — A continuer.

diteur de ce journal. Voilà pourquoi, sans doute, la question nous embarrasse.

En attendant la réponse de notre ami, confère, nous dirons à nos compatriotes : Tenez, voilà l'esprit de certaines sectes : c'est un esprit jaloux, haineux, turbulent, essentiellement rapace et pillard. Il a de tout temps troublé le repos de la société et provoqué contre lui-même des rigueurs. Et quand il s'est trouvé victime de la repression qu'il s'était attirée, il a crié à l'atrocité, à la persécution, etc. etc. La manière dont les catholiques de ce pays sont traités habituellement par le *Montreal Witness* est un nouvel et remarquable exemple de ce détestable esprit.

Lecture de M. Brownson.

M. Brownson n'arriva que tard, hier, en cette ville, mais à temps, néanmoins, pour ne pas frustrer la juste impatience des auditeurs nombreux et choisis qui se faisaient une fête d'aller l'entendre lire.

Ensissons-nous un peu plus d'espace entre l'audition de sa Lecture et la publication de notre Feuille, nous aurions aimé à analyser aussi complètement que possible cette œuvre de Philosophie catholique. Forcé de renoncer en cela à l'accomplissement de notre cœur, nous dirons cependant quelques mots que réclament impérieusement l'équité, la force d'exception et la haute intelligence dont M. Brownson a fait preuve, hier soir.

Le sujet était : L'ÉGLISE COMME VAINqueur. — M. Brownson se proposait de donner un cours de lectures, devant établir d'abord une base large et solide sur laquelle il bâtirait l'édifice intellectuel qu'il veut élever. Cette base, a-t-il dit, ne peut être que la religion ; et il a fait voir que l'homme est un être essentiellement religieux, d'une destinée bien autre que le sort, qui lui est soit, qui l'attend sur la terre. — Pour peu que l'homme devienne grave et réfléchi pour peu qu'il acquiesce à l'expérience dans la vie et qu'il consulte ses plus nobles instincts, il sent que la fin de son être n'est pas la jouissance des plaisirs de son esprit, encore moins de ceux de son corps. — L'homme est à Dieu, et il doit à cet Être Souverain des devoirs, de la nature et selon la forme voulues par lui. De cette dernière proposition, M. Brownson a déduit la nécessité et par conséquent l'existence d'une RÉVÉLATION. La nécessité de cette révélation, il l'a conclue des aberrations de l'esprit humain, en matière religieuse. — Ici s'est déroulé un magnifique contraste entre la civilisation antique, avec sa science et ses beaux arts, et l'ignominie spectaculaire de son idolâtrie.

Mais, à quoi sert une Révélation, si l'on n'a pas un moyen de la connaître, et à quel sert ce moyen lui-même, s'il n'est pas INFALLIBLE ?

Ici, le Lecteur traça le tableau des sectes séparées de l'Église, qui réclament chacune la vérité et qui disent aux chercheurs de religions : venez dans nos temples ; là seulement s'enseigne la vraie Parole de Dieu. — Mais, cette Parole est vaine parce qu'elle est la vérité. Donc entre toutes les religions contradictoires il ne peut y en avoir qu'une qui communique aux hommes la vraie parole de Dieu. Quelle est donc cette religion ? Mon intelligence et ma raison ne doivent se courber que devant elle. Il y a que Dieu, et la religion qui enseigne en son nom, qui puissent me commander un acte de Foi. — La tyrannie, c'est le joug imposé par une autorité qui n'a pas le droit de me faire obéir ; comme la vraie liberté consiste dans l'obéissance à l'autorité légitime. — A quelle église dois-je obéir. — Les églises protestantes m'ouvrent leurs seins ; mais y trouverai-je la paix avec la certitude de la vérité. Hélas ! elles me disent elles-mêmes qu'elles sont faillibles, et j'en conclus qu'elles peuvent me tromper. — De fait, il n'est aucune de ces églises qui n'ait déjà varié dans ses dogmes depuis sa fondation. (Ceci le Lecteur parle des transformations subies par le Calvinisme, le Luthéranisme, etc.) Je dis donc à chaque d'elles, vous n'aurez pas l'adhésion de mon intelligence. Raison faillible pour raison faillible, j'aime autant la mienne que la vôtre.

Mais, il est une Église qui se dit infallible : elle a traversé 18 siècles. Ne serait-elle pas l'organe de la parole infallible de Dieu ! Étudie son histoire et le phénomène de sa perpétuelle existence, et je ne puis m'en rendre rationnellement compte à moi-même et à moi-même : Là est le cachet de la Divinité. Le FAIT HISTORIQUE DE L'EXISTENCE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE, tel est le prodige qui doit entrainer mon intelligence et mon cœur.

Alors M. Brownson déroula le tableau des combats de l'Église, pour prouver que la puissance de Dieu seule a pu l'empêcher d'être détruite. Car, a-t-il dit, tout devait contribuer à la balayer de la terre. — Elle avait pour ennemies toutes les passions humaines et elle a triomphé. — Dès son berceau, elle entra en lutte avec le colossal Empire Romain, et elle triompha. — Les hérésies et les schismes vinrent ensuite, et elle triompha. — Les Barbares, qui envahirent l'Empire Romain, vinrent ensuite : les institutions les plus fortes furent détruites, et elle survécut et elle convertit les Barbares. — Le Mahométisme vint après, avec sa guerre de près de 8 siècles, et il tombe en ruine aujourd'hui, tandis que l'Église est toujours jeune et vigoureuse. — Le Protestantisme lui succéda, et d'après le protestant Guisot, depuis un siècle et demi, il va en décadence, et l'Église mettra l'inscription sur sa pierre sépulchrable. — Vint ensuite le Philosophieisme, et aujourd'hui le monde épouvanté recule devant le monstre et se jette dans le sein de l'Église, etc. etc. etc.

Voilà, a conclu M. Brownson, le fait miraculeux qui a entraîné ma conviction, et je souhaite que tous ceux qui seraient dans la position où j'étais moi-même, l'étudiassent à leur tour, et ils embrasseraient, je l'espère, le même parti que moi.

N. B. La prochaine Lecture de M. Brownson aura lieu mardi prochain.

La lecture de la Bible.

La correspondance suivante qui renferme un extrait remarquable d'une lettre de feu le Rév. Sydney Smith, un des Éditeurs de la *Review d'Edinburgh*, fait connaître si les assertions du *Witness* lui méritent ou non le titre de *faux Witness*. Sydney Smith y rend témoignage à la doctrine catholique en Irlande concernant la lecture de l'Écriture Sainte. Dans un écrit précédent, demeuré sans réponse, nous avons publié les réserves de deux Papes, l'un pour l'Italie et l'autre pour l'Angleterre, attestant la même doctrine ; et enfin pour le Canada, nous avons la preuve d'une parfaite similitude de doctrines, sous le même rapport, dans le Rituel de Québec, et dans l'Introduction en tête du Nouveau Testament publié par Mgr. l'Archevêque de Québec, en 1845.

MONSIEUR,

L'Éditeur du *Witness* se glorifie de ce que, selon lui, le Rév. W. Taylor, d'une manière ou d'une autre, sans préciser comment, réfute les assertions d'un très-ingénieux petit pamphlet, dernièrement publié par un Monsieur catholique très-estimé de cette ville. Quant à l'accession que l'Église catholique défend la lecture de la Bible aux laïques, l'Éditeur du *Witness* peut croire que le Rév. W. Taylor a définitivement réglé cette matière pour jamais. Le Rév. Monsieur a prononcé ce *Culte-là* que les laïques catholiques ont défendu de lire la Bible. Donc, ils ne la lisent pas. — Mais il y a d'autres protestants, hommes peut-être tout aussi distingués que le Rév. W. Taylor, qui entretiennent une opinion bien différente de la sienne. Le non du Rév. Sydney Smith n'est pas tout-à-fait inconnu, et son témoignage est, pour plusieurs, aussi digne de confiance que celui du Rév. W. Taylor. Écoutez donc ce qu'il dit de sa science personnelle, dans une lettre adressée aux Electeurs de la Grande-Bretagne, avant la session du B. H. d'Émancipation des catholiques, en parlant des catholiques d'Irlande seulement ; car comme il l'observe, nous n'avons rien à faire avec les catholiques Espagnols ou Italiens. Voici donc ce qu'il dit :

"Maintenant pour parler d'un très-petit nombre des hauteurs calomnieuses mises en circulation contre les catholiques d'Irlande — il n'est pas vrai qu'ils refusent de répandre la Bible en langue Anglaise ; au contraire, ils ont fait circuler en Irlande différentes éditions des Écritures en anglais. L'année dernière, les Prélats Catholiques ont préparé et publié une édition stéréotypée de la Bible, en petits caractères, à bas prix, pour en assurer la circulation générale. Ils répandent la Bible avec leurs propres notes, et comment comme catholiques peuvent-ils agir autrement ! Nos propres Prélats, et l'Évêque de Bartlett's (Bartlett's buildings) n'auraient-ils pas de la même manière ? Les Bibles, au sujet desquelles il y a des défenses, sont les Bibles Protestantes sans notes, ou les Bibles Protestantes avec des notes Protestantes, et comment peuvent-ils agir autrement sans sacrifier leur Religion ?"

(Lettre aux Electeurs sur la Question Catholique, par le Rév. Sydney Smith.) C'est là le langage d'un Ministre Protestant de l'Église d'Angleterre, concernant les doctrines de l'Église Catholique, en Irlande, sur la lecture de la Bible en langue vulgaire. Peut-être l'Éditeur du *Witness* nous dira-t-il qu'il y a une doctrine pour l'Irlande et une autre pour les autres pays Catholiques. Mais il n'est pas probable qu'il trouve dans le 19e siècle des Protestants assez imbéciles pour le croire.

Je suis, Monsieur, votre obt. UN AMI DE LA VÉRITÉ.

BULLETIN.

La Meeting tenu à Markham. — Les Catholiques. — Les institutions électorales en Canada indépendamment de son annexion aux États-Unis. — Cour supérieure à Montréal.

L'abondance des matières nous a fait omettre de donner plus tôt un résumé analytique des procédés d'une assemblée convoquée le mois dernier à Markham (Haut-Canada) pour la discussion d'intérêts publics ; mais nous pensons être encore à temps de le faire. M. Peter Perry, le discoureur principal de cette réunion, y a dit des choses et exprimé des opinions qui ont été regardées par quelques-unes des feuilles annexionnistes comme la preuve que M. Perry serait un partisan de leurs doctrines politiques, et par d'autres comme émanant d'un ami des institutions électorales sur la plus vaste échelle, et de l'introduction d'un système économique dans l'administration financière du pays. Ce qu'il y a de certain, c'est que M. Perry, ainsi que ses adhérents à l'assemblée, ont manifesté les dispositions les plus favorables au commerce libre avec nos voisins, en attribuant même la prospérité dont jouissent les États de l'Union à la liberté de leurs communications réciproques. Les réserves du clergé (dont il a été question il y a peu de temps dans les *Mélanges*), et les rectories, ont aussi servi de matière à une partie des résolutions qui ont été adoptées à l'assemblée de Markham. Celle qui avait rapport aux Réunions économiques est ainsi conçue :

"Que de grandes et énergiques mesures de réforme sont impérieusement réclamées par la condition actuelle du Canada, et que, quels que soient l'ordre élevé et les salaires également élevés des fonctionnaires nés de la législation, au point de vue des sentiments et des préjugés de l'aristocratie de pays plus anciens, ces salaires ne sont pas adaptés et sont dommageables à la position et aux ressources d'un pays nouveau comme l'est le Canada."

Il est juste en effet que toute économie se règle d'après les besoins et la situation particulière d'un état. Les Hommes libéraux du Canada, politiques ou autres, ne l'ont jamais

compris d'une autre manière, et sur ce point il y a unanimité, tant cela est clair.

Quant à l'ensemble des résolutions passées au meeting de Markham, il fait ressortir divers points qui peuvent être le sujet de réformes solidement intéressées pour la province, soit particulièrement au Haut-Canada ; mais le tout a été rédigé dans la pensée de procurer les réformes en contemplation par les voies constitutionnelles. Cette autre résolution, la dernière de toutes, le fait voir assez :

"Que notre député au parlement soit, et il est présentement requis d'adopter tels moyens qu'il estimera les plus propres non-seulement à proposer au parlement ces mesures et les principes énoncés dans ces résolutions, mais encore à en accélérer progressivement, s'il est possible, le succès définitif, pour le bien de notre commune patrie."

Le *Globe* de Toronto annonce que les *Catholiques* (surnom donné aux adhérents de M. Callaghan) ont tenu pour la seconde fois une réunion des leurs dans le township de Whitby, exactement d'après le programme de M. Perry, qu'ils ne prennent donc pas, à l'exemple de certains journaux, pour un annexionniste. Cependant, assure le *Globe*, l'assemblée se composait d'un mélange de Tories, de réformistes et d'annexionnistes, et en outre d'une proportion considérable de simples spectateurs. Il y fut tenu, mais sans succès, une manifestation contre les destinations récentes de plusieurs gradés de la milice canadienne, tentative qu'un correspondant du journal plus haut cité trouve étrange en ce qu'elle était basée sur la supposition que les ministres avaient le droit d'intervenir dans l'exercice du pouvoir royal concernant ces destinations, ou que de fait, ils y étaient intervenus.

Mais, de tous ces projets il n'est pas temps d'occuper la législature, et les nouvelles clauses auxquelles ils ne manqueraient pas de donner de prétexte à l'ici à la réunion des Chambres, ne produiront probablement pas plus de bien qu'il n'en est résulté jusqu'à ce moment à la cause du *peuple*.

La cour supérieure du Bas-Canada tient maintenant sa première session régulière depuis le premier avril. Le nombre des causes inscrites à Montréal est très-considérable. Lundi dernier (premier jour du *term*), M. Badgley adressa à la cour quelques observations concernant les rangs de présence des conseillers de la Cour, et en particulier touchant le droit de M. Rose de persister à occuper son siège sous prétexte de cette même qualité, qu'il n'avait plus. — M. le juge Day, président de la cour, déclara qu'à conséquence de l'enregistrement qu'il avait en lieu des lettres de révocation destinant M. Rose de la charge de conseiller de la Cour, il était impossible de lui reconnaître aucune présence que celle qu'il pouvait prétendre comme avocat à raison de la date de sa commission sur le tableau. M. Rose dit qu'en n'abandonnant pas plus tôt la place, il avait en pour motif son désir de ne pas paraître acquiescer à la légalité de la procédure adoptée contre lui, mais qu'après s'être ainsi justifié à ses propres yeux, il quittait son siège. Il alla effectivement s'asseoir sur les bancs destinés aux membres du barreau.

Dans la liste des résolutions du Conseil Municipal du Comté de St. Hyacinthe, que nous avons ci-devant publiées, au lieu des mots : "et demander à Sa Majesté, il faut lire : "demander à sa sagesse."

L'infortuné John Ingram.

Nous croirions manquer à un devoir si nous ne nous fussions écho de l'opinion publique, en témoignage notre reconnaissance pour l'infortuné John Ingram, qui vient de subir une condamnation à mort, comme nous l'avons relaté dans notre dernière feuille. Nous ne dirons pas un mot pour irriter aucune passion quelconque. La malheureuse affaire dans laquelle John Ingram a fini par être victime, ne prouve que trop combien sont coupables ceux qui attisent le feu des passions. S'il n'y avait pas des individus pour se débattre contre les actes les plus révoltés de la religion de leurs frères, pour les traîner d'idolâtrie ou les représenter sous différentes couleurs odieuses, il n'y aurait pas de fantômes pour animer par leurs persécutions, des résultats aussi déplorables que celui que nous regrettons, aujourd'hui, avec tout le monde.

La *Mirror* raconte les faits qui ont amené le procès de John Ingram, en déclarant que les *Écritures* les plus respectables ont été lues dans leurs dépositions devant la cour. Nous les reproduisons textuellement, tels que racontés dans le No du 25 mars :

"Nous avons aujourd'hui à entretenir nos lecteurs d'une malheureuse affaire, qui vient d'avoir une fin bien regrettable, mais aux fautes consécutives de laquelle la Presse et l'Opinion publique peuvent encore porter remède. Il s'agit en effet du procès de John Ingram, respectable agriculteur catholique du township de Granby, accusé d'avoir tué de propos délibéré et sans provocations le nommé William Watson, qui était un entêté protestant et orangiste du même township. Au mois de septembre dernier, nous avons déjà dit un mot de ce triste événement ; mais nous pensons que la justice exige de nous que nous consignions ici tous les faits principaux de cette affaire.

Il parut donc qu'au mois de juin dernier, le jour de la Fête-Dieu, les catholiques de Millon et de Granby suivirent en procession le St. Sacrement, comme c'est l'usage parmi les catholiques et spécialement chez les Canadiens. Or, les orangistes de ces townships, se souvenant de leurs anciennes haines de religion, se réunirent en grand nombre, assaillirent la procession, insultèrent le prêtre et surtout le St. Sacrement, et commirent ainsi envers tous les catholiques un outrage des plus criminels et

